



INSTABILITE POLITIQUE ET MIGRATION EN AFRIQUE CENTRALE : CAS DE LA CENTRAFRIQUE, DE LA RDC ET DU TCHAD (1994-2015)

Nadège-Tatiana NGOLO DIRAMBA ép. EYA NDONG

Enseignante-chercheure, Maître-Assistant CAMES

Ecole Normale Supérieure

Département Histoire/Géographie-Libreville (ENS)

nadege.ngolo@yahoo.fr

Résumé

Les flux des populations sont souvent présentés comme un facteur pouvant favoriser une intégration tant politique qu'économique voire sociale des pays d'origine et d'accueil au sein d'une même région. Ces mouvements de populations pourraient être bénéfiques aux États qui composent la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC) s'ils ne représentaient pas, pour la plupart des déplacements forcés, des populations qui fuient leurs habitations afin de se mettre à l'abri des conflits armés et autres troubles socio-politiques engendrés par lesdits affrontements. Ces migrations, opposées à l'exode volontaire, souvent massives et imprévisibles, dont les origines sont presque toujours les guerres civiles ou les affrontements entre groupes armés, les violentes atteintes aux droits de l'homme, ou alors un environnement devenu invivable pour causes de razzias, atteignent ces dernières décennies des proportions alarmantes, et génèrent un climat d'insécurité permanente en Afrique Centrale. En effet, confrontées à la réalité de leurs nouveaux milieux de vie qui les rend plus vulnérables, les personnes forcées de fuir ne sont pas pour autant les bienvenues sur ces terres d'accueil où elles vivent dans des conditions de précarité attisant des tensions entre pays frontaliers mais aussi entre autochtones et réfugiés.

Mots clés : Afrique centrale, déplacements forcés, instabilité politique, intégration.

POLITICAL INSTABILITY AND MIGRATION IN CENTRAL AFRICA: CASE OF THE CENTRAL AFRICAN REPUBLIC, THE DRC AND CHAD (1994-2015)

Abstract

Population flows are often presented as a factor that can promote the political, economic and even social integration of countries of origin and host countries within the same region. These population movements could be beneficial to the States that make up the Economic Community of Central African States (ECCAS) if they did not represent, for the most part, forced displacements, populations fleeing their homes in order to seek shelter from armed conflicts and other socio-political unrest caused by said clashes. These migrations, opposed to voluntary exodus, often massive and unpredictable, whose origins are almost always civil wars or clashes between armed groups, violent violations of human rights, or an environment that has become unlivable due to raids, have reached

alarming proportions in recent decades, and generate a climate of permanent insecurity in Central Africa. Indeed, faced with the reality of their new living environments that makes them more vulnerable, people forced to flee are not welcome in these host countries where they live in precarious conditions, fueling tensions between border countries but also between natives and refugees. Due to the persistence of conflicts in Chad, the Central African Republic, and the Democratic Republic of Congo, a regional response to the resolution of armed conflicts but also to the management of migratory flows resulting from these clashes is urgent. Otherwise, this region will continue to remain politically unstable and its integration difficult.

Keywords: Central Africa, forced displacement, political instability, integration.

Introduction

La région d’Afrique centrale est réputée autant pour la richesse de son sol que pour les minéraux dont abonde son sous-sol. Pourtant, ce potentiel, source de convoitise, s’avère souvent être le point de départ des tensions politiques et sociales à l’origine des conflits récurrents qui gangrènent cette zone depuis plusieurs décennies. Ces affrontements qu’ils soient classés en conflits internes ou en guerres entre pays limitrophes créent une instabilité politique qui occasionne des déplacements massifs et forcés des populations. Ces mouvements de personnes peuvent avoir un caractère interne, c’est-à-dire que les personnes abandonnent leur localité d’origine et trouvent refuge dans des régions plus sécurisées de leur pays. D’autres par contre, pour fuir les affres de la guerre sont obligées de se réfugier dans un État voisin. L’Afrique centrale est devenue une région qui regorge d’un flot incessant de réfugiés. En effet, les conflits armés qui déchirent la République démocratique du Congo (RDC) depuis 1996, année de la première guerre du Congo en passant par les différentes guerres civiles de la République centrafricaine (RCA) entre 2003 et 2015, les insurrections des rebelles contre le pouvoir de N’Djamena font de cette partie du continent, une région fragile politiquement.

La convention de Genève de 1951 en son article 2 définit le statut de réfugié en ces termes: “toute personne qui ne peut ou ne veut pas retourner dans son pays d’origine en raison d’une crainte fondée d’être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques.” Ainsi, un déplacement forcé, c’est lorsque pour des raisons sociales, économiques, climatiques ou politiques, une personne est contrainte de quitter son milieu de vie dans le but de trouver un espace sécurisé dans son pays ou hors de celui-ci (Kälin, 2008: 40). On parle d’instabilité politique d’un État lorsque le gouvernement central est incapable de gérer, de contrôler son territoire ou une grande partie du pays. Cette instabilité se traduit par un déclin économique marqué, une faiblesse dans la prestation des services publics, une

corruption et une criminalité généralisées et des mouvements involontaires des populations. Les conflits internes et autres violences qui remettent en question la sécurité des populations, la défaillance des institutions étatiques sont des éléments révélant la fragilité politique d'un pays ou d'une région.

Cet article se penche essentiellement sur la question des migrations involontaires des populations dont la source principale demeure les conflits armés. En d'autres termes, comment l'instabilité politique qui a prévalu dans certains États a-t-elle engendré un afflux massif de déplacements forcés des populations en Afrique Centrale entre 1994 et 2015 ?

Notre analyse s'étend sur la période allant de 1994 à 2015. En 1994, le génocide rwandais¹ a abouti à une ruée considérable de réfugiés dans l'Est de la RDC augmentant ainsi des tensions politiques, sociales et ethniques larvées. 1994 est donc une année charnière concernant les déplacements forcés qui n'ont cessé de s'intensifier durant les décennies suivantes dans la région. Suite aux attaques terroristes du groupe Boko Haram et à leurs conséquences socio-économique, sécuritaire et humanitaire, le Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) initia une mission d'évaluation au Cameroun et au Tchad. Suite à cette mission, une stratégie régionale concernant la prise en charge des réfugiés fut adoptée le 26 novembre 2015 à Libreville lors de la quarante-et-unième session ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies (NU) chargée des questions de sécurité en Afrique centrale (Bilak, 2016:42).

Ainsi, les conflits armés en RDC, en RCA et au Tchad mettent en exergue comment l'instabilité politique est le facteur majeur des déplacements des populations, lesquels ont souvent comme corollaire des violations des droits de l'homme et des crises humanitaires.

La construction de cet article s'est appuyée sur la méthode qualitative avec l'analyse documentaire des sources primaires, de nombreux ouvrages et articles scientifiques traitant de la question des réfugiés en Afrique centrale. Une analyse chronologique et comparative des conflits en RDC, en RCA, ainsi qu'au Tchad a également été menée.

1. Les conflits armés (1994-2015)

La persistance des conflits armés et des crises politiques omniprésentes en Afrique centrale durant la période comprise entre 1994-2015 ont entraîné des déplacements forcés de populations. De plus, les différentes luttes pour le pouvoir observées dans certains États de cette région ont abouti à des situations d'insécurité continuelle, contraignant un flux important de personnes à abandonner leur habitation. Le non-respect de l'état de droit et la violation des libertés individuelles dans les pays qui font l'objet de notre étude ont

¹ Le génocide rwandais (7 avril 1994-19 juillet 1994).

accentué la vulnérabilité des citoyens induisant ainsi à des mouvements importants de populations.

1.1. La persistance des conflits

La persistance des conflits armés en Afrique centrale a conduit à une instabilité politique ayant abouti à des déplacements forcés des populations entre 1994 et 2015 notamment en RDC, en République centrafricaine, ainsi qu'au Tchad.

Le phénomène de déplacement involontaire des populations est quasi présent en RDC. Entre 1994 et 2015, elle a enregistré des mouvements massifs de transhumance humaine en raison de conflits armés. Le génocide rwandais (7 avril-17 juillet 1994) provoqua un déferlement de réfugiés dans l'Est du Congo aggravant les tensions déjà sous-jacentes entre les ethnies présentes dans ces localités (Willame, 1997: 49). Lors de la première guerre du Congo qui se déroula du 24 octobre 1996 au 17 mai 1997, des violences ciblant des groupes ethniques spécifiques poussèrent des milliers de personnes fuyant les combats à abandonner leur domicile (Willame, 1997: 62). La seconde guerre du Congo, (2 août 1998-30 juin 2003) intensifia cette crise, provoquant des déplacements internes et des exodes vers les pays limitrophes (Lanotte, 2003: 78).

De 2003 à 2014, la situation dans les provinces de l'Est du Congo demeura instable, avec des groupes armés continuant à mener des exactions contre les civils. Du 6 juillet 2006 au 23 mars 2009, des affrontements entre l'armée congolaise et les rebelles du Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP) menés par Laurent Nkunda ont forcé des milliers de personnes à se réfugier dans des camps (Pourtier, 2008: 32). Au total, en 2014 le Congo comptait environ 2,8 millions de personnes déplacées internes en raison de la persistance de l'insécurité (Banque Mondiale, 2015: 22).

De 1994 à 2015, la RCA a connu des déplacements de populations principalement dus aux conflits armés et à l'instabilité politique qui caractérisaient cet État. Les mutineries de 1996 et 1997 qui ont occasionné des affrontements entre factions armées et forces gouvernementales ont entraîné le déplacement de milliers de personnes vers des zones plus sûres (Ponticelli, 2018: 22). La situation s'est aggravée avec la rébellion de la Seleka² en 2012, qui provoqua des violences généralisées au sein de la population et engendra par conséquent des mouvements massifs des populations, tant internes qu'externes (Ponticelli, 2018: 22). Le 24 mars 2013, la prise de la capitale Bangui par les rebelles de la Seleka exacerba les tensions communautaires entre les chrétiens et les musulmans entraînant des massacres et des déplacements des civils vers des camps de réfugiés (Ponticelli, 2018: 25). En juillet 2015, on comptait 385168 ressortissants de la RCA qui

² La Seleka (coalition en langue Sango) est une union constituée majoritairement de groupes armés musulmans issus du Nord du pays. Après avoir chassé du pouvoir le président Bozizé en mars 2013, elle a éclaté en plusieurs factions en 2014.



avaient franchi des frontières en tant que réfugiés dans les pays voisins. Quant aux déplacés internes, l'ONU a estimé leur nombre à environ 1,1 million de personnes durant cette période (Organisation Internationale des Migrations, 2014: 3).

La situation politique du Tchad n'est pas très différente de la RCA et de la RDC. Depuis son indépendance, l'histoire de ce pays est marquée par des affrontements entre les différents gouvernements et des groupes armés. Du 12 avril 1979 jusqu'en 1994, le pays fut plongé dans une fragilité politique due à la guerre civile qu'il traversait. En 1994, le conflit prit fin après avoir fait plus de 75000 victimes (*Le Monde*, 1998 : 8). Toutefois, entre 1994 et 1998, les populations civiles ne connurent pas de quiétude car, le gouvernement d'Idriss Déby fut en lutte quasi-permanente avec des contestations notamment les Forces Armées pour la République Fédérale (FARF), un groupe rebelle du sud du Tchad. Ces affrontements provoquèrent non seulement des centaines de victimes à majorité civiles mais également des déplacements internes notamment dans la province du Logone Occidental jusqu'à ce que les miliciens décident de déposer les armes le 8 mai 1998 (*Le Monde*, 1998 : 8). Le 13 avril 2006 à N'Djamena, des combats entre l'armée tchadienne et les rebelles du Front uni pour le Changement démocratique (FUC) forcèrent des milliers de personnes à fuir vers des localités moins impactées par les combats (*Le Monde*, 2006 :12). Du 28 janvier au 8 février 2008, la bataille de N'Djamena entre les rebelles de l'opposition venant du Sud Soudan et l'armée tchadienne entraîna des déplacements importants des populations cherchant refuge dans des camps (Amnesty International, 2008:16). En 2014, suite à des conflits armés dans leur pays, 400000 Soudanais et Centrafricains ont trouvé refuge au Tchad amplifiant ainsi le nombre de personnes déplacées mais aussi des tensions locales dues au manque de ressources (Chauvin et Magrin, 2020 : 72). Tous ces facteurs contribuent à créer des tensions qui fragilisent ces États.

1.2. Les conflits et leur impact sur la stabilité politique de la région

La RDC, la RCA et le Tchad ont été des scènes de conflits armés ayant amplifié leur instabilité politique entre 1994 et 2014. Ces affrontements eurent pour conséquences des migrations tant internes qu'externes, aggravant ainsi la précarité économique et sociale dans les régions exposées à ces combats.

Entre 1994 et 2014, Des groupes armés ont prospéré en RDC, en RCA et au Tchad dans un contexte de luttes d'influence locales et régionales, et face à l'incapacité de ces États à fournir des services essentiels ainsi qu'à assurer la sécurité de la population. Le manque de perspectives économiques poussa donc de nombreuses personnes à rejoindre des groupes armés, déstabilisant encore davantage ces trois pays.

La première guerre du Congo (24 octobre 1996-16 mai 1997) entraîna le déplacement de millions de personnes. Les antagonismes entre diverses factions armées d'une part, et les affrontements entre les forces gouvernementales et les rebelles d'autre part pour le

contrôle et l'exploitation des ressources naturelles de certaines localités dans les deux provinces du Kivu et dans celle de l'Ituri provoquèrent un cycle de violences généralisées, poussant de milliers de personnes à fuir vers d'autres localités ou alors à se réfugier dans les pays voisins. La seconde guerre du Congo (2 août 1998-18 juillet 2003) intensifia les déplacements des populations. En 2015, la RDC comptait environ 2,7 millions de personnes déplacées internes témoignant ainsi de l'impact majeur d'une longue instabilité politique sur les mouvements involontaires des populations³.

Le déclenchement de la rébellion de la Séléka à partir d'août 2012 et la chute du président François Bozizé le 23 mars 2013 plongèrent une fois de plus la RCA dans une vulnérabilité politique chronique, entraînant des négations des droits de l'homme et des violences intercommunautaires entre chrétiens et musulmans qui atteignirent l'apogée durant l'année 2015. Comme en RDC, ces violences déclenchèrent la fuite de milliers de personnes à l'intérieur mais également à l'extérieur des frontières nationales. Suite à la rébellion de la Séléka, on dénombra environ un million de personnes déplacées internes mais nombreuses sont celles qui trouvèrent refuge au Cameroun et au Tchad (MINUSCA et HCDH, 2017:116). L'instabilité politique persistante continua de miner la paix, compliquant ainsi le retour des réfugiés et des déplacés.

Au Tchad, les conflits internes aboutirent à des affrontements entre le gouvernement et divers groupes armés entraînant inexorablement des déplacements massifs. Le 25 novembre 2006, la ville d'Abéché, localité à l'Est du pays et proche du sud Soudan fut prise d'assaut par les rebelles de l'Union des Forces pour la Démocratie et le développement (UFDD). À la suite de cette incursion, des combats éclatèrent contre l'armée gouvernementale à l'intérieur et autour de la ville. Des affrontements eurent également lieu dans la localité de Biltine située aussi dans l'Est du Tchad durant la même semaine. Ces raids menés par des mouvements rebelles hostiles au pouvoir de N'Djamena contraignirent les agences de l'ONU et des organisations humanitaires à réduire considérablement leur aide auprès des 200000 réfugiés du Darfour voisin et des 90000 Tchadiens fuyant les combats et autres violences (Human Rights Watch, 2008 : 68). Du 2 au 3 février 2008, la bataille de N'Djamena⁴ engendra une retraite des populations fuyant les combats hors de la capitale (Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme, 2008: 6).

³ Les guerres en RDC ont entamé une catastrophe en matière des droits humains. De nombreuses populations se retrouvèrent prises entre deux feux. Ainsi, les personnes qui survivent aux violences engendrées par ces conflits se trouvèrent confrontées aux déplacements de masse.

⁴ Après l'offensive contre le gouvernement en novembre 2007 menée par Mahamat Nouri (chef de l'UFDD), l'armée nationale en sortit vainqueur après la bataille d'Abou Goulem. Après cette défaite, les rebelles regroupés sous la bannière du Commandement Militaire Unifié (CMU), lancèrent un assaut sur N'Djamena en fin janvier 2008 et entrèrent dans la capitale le 2 février suivant. Bien que la bataille de N'Djamena se solda par la victoire de l'armée nationale, le bilan fut lourd non seulement pour les combattants, mais aussi pour les civils qui durent quitter leur foyer afin d'échapper aux combats.



Bien que les ces trois États aient connu des conflits armés ayant conduit à des migrations internes et externes, la RDC a été particulièrement atteinte par des guerres entretenues et des mouvements de populations importants. En 2012, la RCA a connu une progression rapide de la violence, tandis que le Tchad fut affecté par des conflits internes et des crises régionales. Dans chacun de ces pays, l'instabilité politique eut des impacts directs sur la vie des populations remettant en cause la reconstruction et le retour à la normalité particulièrement difficile. En plus de l'instabilité politique devenue quasi permanente dans ces pays, la gouvernance répressive participe également aux déplacements involontaires des populations.

2. La gouvernance autoritaire

La stabilité et la sécurité au Tchad, en RDC et en Centrafrique ont été profondément fragilisées par la répression étatique entre 1994 et 2015. Des mécanismes de gouvernance répressive furent utilisés afin de contrôler ou éliminer toute opposition. En outre, ces politiques répressives mises en œuvre dans ces pays agissent comme des facteurs d'incitation aux mouvements de populations en accentuant les dynamiques migratoires dans la région d'Afrique Centrale.

2.1. Les mécanismes de la répression étatique et leur impact sur les déplacements de populations

De 1994 à 2014, la gouvernance répressive fut un des facteurs politiques ayant entraîné des déplacements involontaires des populations en Centrafrique, en RDC et au Tchad.

Depuis son indépendance le 13 août 1960, la Centrafrique a été marquée par des régimes dictatoriaux et une profonde instabilité politique. Presque sans exception, tous les présidents de cet État depuis son indépendance sont arrivés au pouvoir par coup d'État, ou ont fini, renversés lors d'un coup d'État militaire. Leur magistère étant ponctué par des tentatives de coups d'État militaires, de mutineries de l'armée et de l'apparition de groupes de rébellion quasi permanente. Le 15 mars 2003, le pays a plongé dans une insécurité chronique suite à la prise de pouvoir de François Bozizé qui instaura un régime autoritaire. Les violences contre les populations civiles qui suivirent, principalement les exactions commises par les groupes rebelles autant que par les forces armées à Bangui en 2003 et dans le Nord du pays, provoquèrent un déplacement massif des populations vers des zones plus sûres, tant à l'intérieur du pays qu'au-delà des frontières (Lombard, 2008:245). Cette gouvernance répressive fut intensifiée le 24 mars 2013 avec la prise de pouvoir à Bangui par la coalition de la Séléka, entraînant des violences intercommunautaires⁵ et des déplacements estimés à plus de 1,1million de personnes (Chauvin et Magrin, 2020 : 68).

⁵ Des milices chrétiennes et animistes connues sous le nom anti-balaka commencèrent à organiser des contre-attaques contre la Seleka, en prenant pour cible des civils musulmans. La situation humanitaire se dégrada rapidement et plus d'un million de personnes se réfugièrent hors des frontières, tandis que d'autres furent déplacées à l'intérieur du pays.

En RDC, la gouvernance autoritaire fut également l'une des causes à l'origine des déplacements des populations entre 1994 et 2015. En effet, les conflits armés singulièrement la première et la deuxième guerre du Congo (1996-2003), ont été alimentés par des politiques sectaires et des violations flagrantes des droits de l'homme. Le 17 mars 1996 des membres du groupe armé Bangilima assiégèrent le village de Kanyaboyonga, contraignant les autorités locales et les forces de sécurité à fuir. Quelques mois plus tard, les soldats de l'Opération Mbata⁶, équipés d'armes lourdes entrèrent dans ledit village le 6 juin 1996. La plupart des habitants qui y demeuraient encore, gagnèrent la brousse afin d'échapper aux combats et autres exactions. Les crimes commis par les soldats de l'armée congolaise, mais aussi par les factions rebelles ont conduit à des mouvements aigus et généralisés des populations (Centre d'études sur les réfugiés, 2011: 8). Des millions de Congolais furent contraints de quitter leurs villages car les violences et l'insécurité étaient devenues endémiques. Les provinces du Kivu, notamment à Goma, furent le théâtre d'atrocités extrêmes en raison des combats entre les forces républicaines et divers mouvements de rebelles (Okamba, 2019: 102). De plus, les différentes exactions perpétrées contre les civils par des factions telles que le M23⁷, ont engendré des vagues de réfugiés internes et vers les Etats limitrophes illustrant ainsi, l'impact de la gouvernance répressive sur lesdites populations (Okamba, 2019: 116).

Comme son voisin centrafricain, les dérives autoritaires des dirigeants furent également à l'origine des mouvements de populations au Tchad. Le régime d'Idriss Déby Ithno, qui fut au pouvoir du 1er décembre 1990 au 18 juin 2021 fut marqué par des négations des droits humains et une répression des opposants politiques. De plus, les conflits armés dans le Darfour voisin ont amplifié la situation déjà précaire des populations, entraînant un afflux important des réfugiés tchadiens et soudanais (Grawert, 2011: 87). En 2006, les affrontements à Ndjamena entre les milices armées et les forces gouvernementales provoquèrent des déplacements internes significatifs vers des camps de fortune (Grawert, 2011: 92). La répression des mouvements sociaux lors des manifestations de contestation a également favorisé un climat d'insécurité, poussant les populations à fuir les villes. Le régime de terreur élaboré contre les minorités ethniques comme par exemple celles de

⁶ La localité de Rutshuru est un district à l'Est de la province du Nord-Kivu. Les Bangilima encore appelés Maï-Maï sont des milices regroupant de jeunes armés. En avril 1996, la multiplication des attaques du groupe *Bangilima* dans le district de Rutshuru a amené le gouvernement à lancer opération, baptisée *Mbata*.

⁷ Apparu en 2012 au Nord-Kivu, le M23 avait pris la ville de Goma, avant d'être dispersé en novembre 2013 par les FARDC et les troupes de la Mission de maintien de la paix de l'ONU, la MONUSCO. Il est composé d'anciens miliciens tutsis congolais issus du groupe armé Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) de Laurent Nkunda, milice qui sévissait jusqu'en 2009, lorsqu'un accord de paix fut conclu avec le gouvernement congolais pour les intégrer dans l'armée du pays le 23 mars 2009. Prétextant l'échec de cet accord, les miliciens ont fait défection, créant ainsi le M23.



l'Est du Tchad poussèrent les populations de cette région à se réfugier au Soudan (Gazibo, 2018: 52).

Les dérives autoritaires, les violations des droits de l'homme et les conflits incessants que ce soit en Centrafrique, en RDC ou au Tchad furent des facteurs ayant engendré un climat d'insécurité conduisant les populations de ces États à quitter leur domicile. Ces évènements débouchèrent sur une instabilité politique.

2.2. Analyse des politiques répressives comme facteur de migrations forcées

Que ce soit au Tchad, en RDC ou en Centrafrique, les répressions politiques menées dans ces États ont été des leviers de migrations involontaires des populations. Ces politiques, souvent marquées par des violences d'État, des persécutions ethniques ou politiques, enclenchèrent des mouvements massifs des populations, tant l'intérieur du pays que vers les États limitrophes. Pour ces États, répression politique et migration forcée sont des phénomènes interconnectés.

Le Tchad est souvent affecté par une instabilité chronique depuis son accession à l'indépendance le 11 août 1960. En effet, l'histoire de ce pays est jalonnée par des conflits internes, des coups d'États et des guerres civiles. La volonté de domination et la terreur qui avaient caractérisé la présidence Hissein Habré (1982-1990) ne disparurent pas avec l'arrivée au pouvoir du président Idriss Déby le 2 décembre 1990 par coup d'État. Bien au contraire, la répression systématique des opposants politiques et des groupes ethniques perçus comme des adversaires potentiels au régime fut constante. Les différentes répressions des rébellions contre le pouvoir, comme celle du Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad (MDJT) de Youssouf Togoïmi en décembre 1998 provoqua des déplacements massifs des populations dans le sud du pays (Fofana, 2020: 45). La répression des manifestations et des voix dissidentes, les violations des droits de l'homme furent des mécanismes utilisés afin de déstabiliser certains groupes ethniques et renforcer le contrôle du pouvoir alimentant aussi la fuite de milliers de Tchadiens dans d'autres régions plus sûres ainsi qu'au Cameroun, en Centrafrique et au Nigeria.

Comme au Tchad, la période couvrant notre étude fut particulièrement marquée par des conflits armés et des politiques répressives systématiques en RDC. La gouvernance autoritaire menée par le président Mobutu Sesse Seko (jusqu'au 17 mai 1997), poursuivie par Laurent-Désiré Kabila (17 mai 1997 au 16 janvier 2001) et par son successeur Joseph Kabila (17 janvier 2001 au 24 janvier 2019) fut souvent instrumentalisée pour éliminer des opposants ou des groupes ethniques considérés comme hostiles au pouvoir central (Nzogola-Ntalaja, 2002: 112). Ces politiques alimentèrent des migrations internes surtout dans les provinces de l'Est du pays, où les populations afin d'échapper aux violences et à la répression chronique, durent quitter leur localité.

En Centrafrique, la scène politique a été marquée par des changements profonds à compter du 15 mars 2003, avec la prise de pouvoir par coup d'État de François Bozizé.

Ce coup de force fut suivi par de multiples violences politiques et interethniques. La répression de certains groupes religieux, notamment les musulmans a engendré un cycle de violences et de déplacements forcés des populations craignant pour leur vie. La prise de Bangui par la Séléka le 24 mars 2013 et les violences qui ont suivi ont entraîné une fuite des populations vers les pays voisins (Cameroun et Tchad). Ces migrations forcées ont été la conséquence de politiques répressives et des violences ciblées, qui ont transformé cette crise politique en un exode pour les populations (Bouchard, 2019: 78).

L'analyse des mécanismes de la répression politique montre que dans ces trois contextes que la gouvernance répressive fut utilisée comme un outil afin de renforcer le pouvoir en place et ce nonobstant la stabilité sociale et la sécurité des populations civiles. Elle a systématiquement provoqué des mouvements involontaires des populations qui ont souvent été instrumentalisés ou ignorés par les gouvernements. La gouvernance répressive a ainsi servi de levier pour déstabiliser certains groupes ethniques devenant ainsi un facteur de déplacements massifs pour ces populations fuyant la persécution. Que cela soit en RDC, en Centrafrique ou au Tchad, les politiques répressives dans ces trois États entre 1995 et 2015 ont été une cause déterminante des migrations forcées.

Conclusion

Les causes politiques ont contribué largement aux déplacements forcés des populations Afrique Centrale, notamment en RDC, en RCA et au Tchad et ce durant la période allant de 1994 à 2015. En effet, la chronicité des conflits armés fut un facteur aggravant de ce phénomène avec des guerres civiles et des rébellions obligeant les populations à désertir leur lieu de vie. Les cas de la RDC et celui de la RCA démontrent comment est-ce que les luttes pour le pouvoir et le contrôle des ressources minérales impactent la quiétude des civils. Parallèlement, la gouvernance répressive observée dans les trois États qui font l'objet de notre étude a attisé les tensions entre les forces politiques entraînant ainsi des rébellions.

L'instabilité politique dans ces pays s'est avérée être un facteur majeur dans les migrations involontaires des populations entravant ainsi leur sécurité et leur bien-être. Les conflits persistants ont conduit à des mouvements internes des populations mais également à des vagues de réfugiés dans les pays limitrophes affectant ainsi la sérénité au niveau régional.

Afin de résoudre le phénomène de réfugiés et celui des déplacés internes, les organisations régionales telle que la CEEAC et l'organisation continentale l'UA ont mis en place des stratégies afin d'apporter des solutions pouvant endiguer ces déplacements. L'efficacité de ces politiques fut limitée d'une part par la faiblesse des ressources financières disponibles et d'autre part, par des contextes politiques instables.



En définitive, les dimensions politiques des déplacements forcés en Afrique Centrale sont intrinsèquement liées aux conflits armés, à la gouvernance répressive et à la fragilité politique. L'histoire récente de la région nécessite une approche des organisations de cette partie du continent devant considérer les causes profondes des déplacements forcés, tout en apportant une aide efficace aux populations victimes de ce phénomène (Kenge Mukinayi, 2023: 43).

Sources, bibliographie et webographie

Sources

AMNESTY INTERNATIONAL, 2008, *Double malheur. Aggravation de la crise des droits humains au Tchad ?* London, Amnesty International Publications, International Secrétariat.

CEEAC, 2015, XVIème session ordinaire de la conférence des chefs d'États et de gouvernement de la CEEAC, N'Djaména, le 25 mai 2015. En ligne sur <https://archive.pfbc-cbfp.org> > CEEAC-conférence (consulté le 3 février 2025).

CENTRE D'ÉTUDES SUR LES RÉFUGIÉS, 2011, *Dynamiques des conflits et de la migration forcée en République démocratiques du Congo*. Rapport de l'atelier d'experts, Département de développement international, Oxford, Université d'Oxford.

LIGUE TCHADIENNE DES DROITS DE L'HOMME, 2008, "*Rapport sur les droits humains, suite aux événements des 02 et 03 février 2008 à N'Djaména et leurs conséquences. Quand le pays sombre dans le chaos*", N'Djaména, Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme.

MINUSCA et HCDH, 2017, *Rapport du projet Mapping documentant les violations graves du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises sur le territoire de la République centrafricaine de janvier 2003 à décembre 2015*, New York, Nations Unies.

PNUD, 2017, *L'Afrique Centrale une région en retard?* Premier rapport d'évaluation stratégique sous-régionale, New York, Le bureau du PNUD pour l'Afrique.

Bibliographie

BILAK Alexandre, 2016, "L'Afrique face à ses déplacés internes" in *Migrations en Afrique: un regard neuf*", Politique étrangère, Paris, Institut français des relations internationales.

BOUCHARD Gérard, 2019, *La crise centrafricaine: origines et enjeux*, Paris, L'harmattan.

- FOFANA, Moussa, 2020, *Le Tchad face aux crises sécuritaires*, Paris, L'Harmattan.
- GAZIBO Mamoudou, 2018, *Introduction à la politique africaine*, Montréal, Presses universitaires de l'université de Montréal.
- GRAWERT Elke, 2014, *Politique et société au Tchad*, Presses universitaires du Tchad, N'djamena.
- KÄLIN Walter, 2008, *Principes directeurs relatifs au déplacement des personnes à l'intérieur de leur propre pays: Notes explicatives*, Washington, Brookings, deuxième édition.
- LANOTTE Olivier, 2003, *Guerres sans frontières en République du Congo*, Bruxelles, Editions complexes, GRIP.
- LOMBARD Louisa, 2008, *La République centrafricaine: violence et gouvernance*, Paris, Karthala.
- NZONGOLA-NTALAJA Georges, 2002, *La république du Congo: un État en crise*, Paris, Kartala.
- OKAMBA Emmanuel, 2019, *Gouvernance De l'Etat Et Rébellions Ethniques au Congo*, Paris, L'Harmattan.
- PONTICELLI Nathanaël, 2018, "La France a-t-elle encore un rôle à jouer en République centrafricaine ?" in *revue internationale et stratégique*/ 112/4/ 2018-11-28/20-31/1287-1672/2018
- WILLAME Jean Claude, 1997, Banyarwanda et banyamulengue: Violence ethnique et gestion de l'identitaire au Kivu, in *Cahiers africains*, Numéro 25, Paris, CEDAF, L'Harmattan.

Webographie

- ATHOMO-NDONG Siméon, 2014, Processus de Rabat, réunion thématique sur les migrants en temps de crise: quel rôle pour la CEEAC? En ligne sur [presentation-ceeac-role-ceeac-migrants-crise-Athomo-Ndong-reunion-thematique-paris-2014-processus_de_rabat.pdf](#) (consulté le 7 février 2025)
- BANQUE MONDIALE, 2015, *La Banque Mondiale approuve un financement supplémentaire pour le redressement de l'Est de la RDC*. En ligne sur <https://www.banque mondiale.org › news › 2015> (consulté le 2 février 2025).



CHAUVIN Emmanuel et MAGRIN Géraud, 2020, “*Violences et régionalisation en Afrique*” *Centrale* in Belgeo, Revue Belge de Géographie. En ligne sur <https://www.journals.openedition.org/belgeo> (consulté le 4 février 2025).

HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS, 2015, *Tchad, Appel Global 2015*. En ligne sur <https://www.unhcr.org/sites/files/legacy-pdf>, (consulté le 10 février 2025).

HUMAN RIGHTS WATCH, 2008, “*Crise au Darfour*”. En ligne sur <https://www.hrw.org/news/2008/04/25/crise-au-dar>., (consulté le 6 février 2025).

KENGE MUKINAYI Dominique, 2023, “*Pistes de solution à la crise sécuritaire de l’est de la République démocratique du Congo*”, in *Études Caribéennes*. En ligne sur <https://journals.openedition.org/etudes-caribeenes>, (consulté le 6 février 2025).

LE MONDE, 1998, “*Au Tchad, les rebelles du sud rendent les armes*”. En ligne sur <https://www.lemonde.fr/Archives>, (consulté le 4 février 2025).

LE MONDE, 2006, “*Au Tchad, les combats entr l’armée et les rebelles auraient fait 400 morts*”, en ligne sur le <https://www.lemonde.fr> ›, (consulté le 4 février 2025).

ORGANISATION INTERNATIONALE DES MIGRATIONS, 2014, “*Les dimensions migratoires de la crise en Centrafrique, considération à court, moyen et long terme*”. En ligne sur <https://www.iom.int/files/files/Country/docs>, (consulté le 3 février 2025).

POURTIER Roland, 2008, *Reconstruire le territoire pour reconstruire l’État: la RDC à la croisée des chemins*, in *Afrique contemporaine*, numéro 227, 2008/3. En ligne sur <https://shs.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2>. (consulté le 8 février 2025).